

## **Patrimoine culturel et lutte contre la pauvreté : les banques culturelles au service des communautés**

---

### **1. Contexte et justification**

Expérience novatrice associant les professionnels du patrimoine culturel et les communautés villageoises, les banques culturelles sont des structures liant activités muséales, activités économiques et activités sociales. Créées au Mali pour la première fois en vue de lutter contre le pillage et le trafic illicite des biens culturels qui sévissaient dans certaines régions du Mali, les banques culturelles sont devenues de véritables structures de conservation et de promotion du patrimoine culturel, adaptées au contexte africain.

A la différence du type classique de banque et du système de musée traditionnel, une Banque Culturelle est une institution villageoise qui regroupe à la fois un musée, une caisse de micro crédit villageoise, et un centre de formation culturelle. L'idée maîtresse qui soutient le concept de la Banque Culturelle est de proposer une solution alternative à la vente des objets culturels et d'assurer une participation active des populations locales dans ses activités, en leur confiant la gestion effective de leur patrimoine culturel.

Il est proposé alors aux populations rurales de placer des objets culturels leur appartenant dans le musée de leur village, en échange de quoi, ils ont accès à un micro crédit qui leur permet de mener de petites activités génératrices de revenus. Par la même occasion, ils peuvent bénéficier de formation en gestion et d'un perfectionnement en artisanat, ce qui devrait leur permettre, de répondre de façon durable et efficace à leurs besoins de développement social, culturel, et économique et, par conséquent, d'améliorer leurs conditions de vie.

Aujourd'hui, le succès des quatre banques culturelles créées au Mali et qui sont devenues de véritables outils de développement local liant à merveille patrimoine et développement dépasse le cadre des frontières maliennes.

C'est ainsi que l'exploration de cette expérience entamée lors d'un séminaire régional à Sévaré (Mali) organisé en 2008 dans le cadre des activités du programme FSP/MSD a abouti à la création de deux autres structures du genre hors du Mali : à Koutammakou dans le Nord Togo et à Tanéka dans le Nord Bénin. Grâce à la mise en place de banques culturelles dans ces deux régions, les populations ont pu bénéficier d'une alphabétisation en langue locale (respectivement 80 et 100 personnes environ), d'une formation dans la gestion de micro crédit spécifique à une banque culturelle (65 et 75 personnes), d'un micro crédit pour la mise en place d'activités génératrices de revenus (63 et 35 personnes). Le remboursement, échelonné sur une année, se fait progressivement grâce aux activités de

maraichage, de production/vente de beurre de karité et de moutarde, de l'élevage de volaille. Au moins une centaine d'objets ont été collectés de part et d'autre.

La mise en œuvre de projets de banque culturelle n'ayant commencé qu'au cours de la troisième année d'exercice du FSP/MSD ainsi que le peu de moyens réservés à ce volet n'a pas permis de satisfaire toutes les requêtes.

Toutefois il est important de signaler qu'avec la création de banques culturelles au Mali, Togo et Bénin, les communautés villageoises ont bien compris qu'un objet vendu à un collectionneur va pour de bon et la maudite somme perçue ne servira à aucun développement.

Ainsi l'idée d'associer l'aspect d'octroi de crédit à la dimension de la banque culturelle a été reçue avec enthousiasme par les communautés qui sont désormais motivées à déposer leurs objets culturels de valeur contre des sommes qu'elles utilisent à des fins de développement.

Pour ces populations qui ne sont plus prêtes à vendre leurs objets culturels, le micro crédit de la Banque Culturelle est devenu pour eux une occasion très intéressante qui va les aider à résoudre non seulement leurs problèmes quotidiens mais aussi de penser à des projets rentables de développement pour leurs communautés.

C'est fort de ces résultats encourageants et soucieux de faire bénéficier d'autres localités africaines afin de contribuer à la lutte contre la pauvreté et le pillage du patrimoine culturel sur le continent africain que l'EPA envisage de continuer son action dans ce domaine.

## **2. Objectifs**

Visant généralement à contribuer à la lutte contre le trafic illicite des biens culturels africains tout en œuvrant à la réduction de la pauvreté au sein des communautés villageoises, ce projet vise essentiellement à :

- Mettre en place le cadre juridique nécessaire en identifiant quatre localités africaines répondant aux critères sociaux et culturels requis pour l'installation d'une banque culturelle et en recueillant l'adhésion des populations.
- Créer dans quatre localités de quatre pays différents, quatre banques culturelles fonctionnelles en vue :
  - de contribuer à la collecte, à la conservation et à la promotion d'au moins 100 biens culturels par localité, grâce à l'association micro crédit et dépôt par les populations de leurs biens.
  - de mettre en place un centre d'alphabétisation, de formations et d'animation dans chacune des localités.
  - d'œuvrer à la réalisation d'activités génératrices de revenus par les populations.

## **3. Principales activités**

- Missions d'exploration des potentialités des localités retenues

- Création de cadre juridique : mise en place de l'assemblée générale et des différents comités de gestion des banques culturelles
- Construction de locaux : construction et aménagement d'habitats conformes à l'architecture de chacune des localités sélectionnées.
- Formations : après la mise en place du centre, formation de formateurs des acteurs à la base : gestion des ressources humaines, composantes musée et patrimoine culturel, micro crédit et activités génératrices de revenus.
- Mise en place et lancement des activités de micro crédit
- Activités du musée villageois : collecte d'objets, travaux de muséographie, montage de l'exposition

#### 4. Structures bénéficiaires et publics cibles

- Localités et communautés villageoises concernées ;
- Patrimoine culturel desdites localités.

#### 5. Eléments de budget (en euros)

N°	Désignations	Dépenses			Recettes	
		P. unitaire	Nbre	P. Total	A chercher	Localités
1	Actions de démarrage (sensibilisation, création de cadre juridique, déplacements...)	1 500	4	6 000	6 000	
2	Aménagement des locaux de la BC	2 500		10 000	6 000	4 000
3	Formation des acteurs à la base	2 800		11 200	11 200	
4.	Composante micro crédit (fonds de démarrage, matériels et équipements)	3 700		14 800	14 800	
5	Composante musée (documentation, équipements et supports d'exposition, préparation et montage de l'exposition)	1 500		6 000	6 000	
6	Composante alphabétisation (équipements et fournitures, intéressement du formateur)	1 200		4 800	4 800	
7	Activités banque culturelle-Ecole	2 500		10000	10 000	
8	Frais missions expert pour suivi	2 000		8 000	8 000	
	Sous-total	17 700		<b>70 800</b>	66800	
	Frais de gestion EPA (10%)			<b>7 080</b>	7080	
	<b>TOTAL</b>			<b>77 880</b>	<b>73 880</b>	4 000

**NB** Coût de la mise en place complète d'une banque culturelle : 17 700 + 1 770 = **19 470 euros**